



Commune de Noréaz

Noréaz, le 10 février 2017

Eau potable – Information 2016

1. Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée.

Tous les échantillons analysés en 2016 répondent aux exigences légales pour les paramètres analysés.

2. La dureté totale de l'eau en degrés français

La dureté est de l'ordre de 36 degrés français (cf tableau). L'eau de Noréaz peut être qualifiée de dure.

3. La teneur en nitrates

Le taux de nitrates de notre source dépasse souvent la barre des 40mg/L. Pour pallier à ce dépassement, nous la mélangeons avec la source dite « Chanéaz ». Actuellement nous avons entrepris la réalisation d'un programme de réduction des nitrates sur la zone de captage avec les agriculteurs concernés.

Date des prélèvements	Lieu des prélèvements	Prélevé par	Nitrates [mg/l]	Dureté totale [°fH]
19.05.2016	Fontaine centre du village	Commune	35	36
05.07.2016	Abonné	Commune	32	
03.10.2016	Abonné	Commune	32	
24.11.2016	Ecole	Commune	33	

4. La provenance de l'eau

L'eau distribuée provient essentiellement de la source « Moulin de Prez » qui se situe entre le village de Prez-vers-Noréaz et la rivière de l'Arbogne. Comme cette ressource contient des teneurs en nitrates supérieures aux exigences de la LDAI, la commune achète également de l'eau issue de la commune de Montagny, auprès de la source appelée la « Chanéaz ».

5. Le traitement

L'eau des sources ne subit aucun traitement avant sa distribution.

6. L'adresse exacte pour des renseignements supplémentaires

Tél : 026 470 23 19

e-mail : commune@noreaz.ch

Les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements complémentaires peuvent consulter le site du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires www.fr.ch/saav.